

0312686B
ACADEMIE DE TOULOUSE
LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
31703 BLAGNAC CEDEX
Tel : 0534364240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 49
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 08/02/2019

Réuni le : 18/02/2019

Sous la présidence de : Pierre Donnadieu

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Modification du projet et du budget prévisionnel présenté en conseil d'administration le 27/11/18.
Voyage pédagogique facultatif à Paris dans le cadre d'un séminaire de révision pour une classe de 1ère Bac Pro, pour 20 élèves (et non 48) et 3 accompagnateurs (et non 6).
Le séjour de nos élèves est prévu du 20 au 23 mai 2019, le montant total s'élève à 6566.55€.
La participation des familles reste inchangée à 200€ par personne c'est-à-dire 4000€, la participation du lycée est de 600€, et la participation de la taxe d'apprentissage est de 1966.55€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

BIEN_20182019_49_0312686B_190225140643

0310094J

ACADEMIE DE TOULOUSE
RECTORAT ACADEMIE DE TOULOUSE
75 RUE SAINT ROCH
31077 TOULOUSE CEDEX 4

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires Modification du proj

Etablissement émetteur de l'acte : LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY-0312686B

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement de l'acte : 49

Année scolaire : 2018-2019

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

VOYAGE PEDAGOGIQUE FACULTATIF A PARIS

Projet : Séminaire de révision 1ère BAC PRO

Dates : 20 au 23 mai 2019

Eleves concernés : 1ère TU (655) soit 24 élèves et 3 accompagnateurs

Responsable du voyage : Mme Bettayeb

RECETTES	DEPENSES	
Familles (20 élèves)	4 000,00 €	<u>Transports :</u>
<i>Participation de 200€/élève</i>		train Toulouse/Paris
ETABLISSEMENT (accompagnateurs)	600,00 €	transports sur place
TAXE APPRENTISSAGE	1 966,55 €	<u>Hébergements :</u>
		Auberge de jeunesse
		Repas midi hors auberge
		Repas soir (Flunch)
		<u>Visites</u>
TOTAL	6 566,55 €	
solde	0,00 €	

Budget prévisionnel modifié présenté pour vote en Conseil d'administration le 18/02/19